

COMPTE RENDU

**Rencontre citoyenne
Risque d'inondation de la rivière des Mille Îles**

25 janvier 2023 – 19 h

Centre communautaire Angora
4125 rue d'Argenson
Terrebonne

Compte rendu préparé par



30 janvier 2023

Rencontre citoyenne

Risques d'inondation de la rivière des Mille Îles

Contexte

Le 25 janvier 2023, la Ville de Terrebonne a tenu une rencontre citoyenne concernant les risques d'inondation de la rivière des Mille Îles et les mesures qui sont prévues.

Les propriétaires des résidences du secteur visé ont reçu une lettre les invitant à s'inscrire pour participer à cette rencontre.

Lors de la soirée, l'administration municipale a présenté :

- La surveillance effectuée par la Ville
- Les démarches en cours pour diminuer le risque d'inondation
- Des conseils pour mieux vous préparer à la crue des eaux

Les personnes suivantes représentaient la Ville de Terrebonne :

Du conseil municipal :

- Anna Guarnieri, vice-présidente de la Commission de la sécurité publique et conseillère municipale du district 4 – Terrebonne-Ouest
- Marie-Ève Couturier, conseillère municipale du district 7 – Côte de Terrebonne
- Daniel Aucoin, conseiller municipal du district 11 – Seigneurie-Île St-Jean

De l'administration municipale :

- Sylvain Dufresne, directeur de l'incendie et coordonnateur municipal de la sécurité civile
- Marie-Josée Lavigne, conseillère en sécurité civile
- Marianne Aquin, chargée de projet en stabilisation de talus

Anna Guarnieri a débuté avec un mot de présentation et invite les citoyens à poser toutes leurs questions. La présentation a été faite par Sylvain Dufresne.

Après la présentation, les citoyens sont invités à poser des questions et émettre leurs commentaires.

À plusieurs reprises lors de sa présentation et durant la période des questions, M. Dufresne a souligné l'importance pour les citoyen-e-s de Terrebonne de s'inscrire au service de messages automatisés « **Alerte Terrebonne** » pour être informé en cas d'urgence. Ce service averti d'une situation urgente et donne les indications nécessaires pour assurer la sécurité des individus et le bon déroulement des opérations.

Plus d'information et l'inscription sont disponibles sur le site Web de la Ville : <https://ville.terrebonne.qc.ca/alerte>

Principales questions et enjeux soulevés par les citoyens lors de la rencontre citoyenne

1. Gestion de la rivière

- 1.1 Un citoyen se questionne sur le rôle d'Hydro-Québec dans la gestion du niveau de la rivière en lien avec la gestion des barrages.

M. Dufresne précise qu'il y a une bonne collaboration et coordination entre les intervenants incluant Hydro-Québec.

- 1.2 Un citoyen s'est dit rassuré d'entendre toutes les mesures en place, mais se dit tout de même préoccupé par les embâcles pouvant se former sur la rivière, évoquant qu'il s'agit d'un enjeu important.

M. Dufresne lui répond que la rivière des Mille Îles n'est pas une rivière à embâcles naturelle, et que l'enjeu prioritaire selon les études est plutôt le fort débit. Il ajoute qu'en cas d'embâcle, la machinerie amphibie peut aider à la briser.

- 1.3 Un citoyen se questionne sur le lien que la Ville entretient avec les gardes-côtes considérant qu'ils ont eux aussi de l'équipement permettant de briser les embâcles.

M. Dufresne lui répond que la communication est constante avec la Garde côtière. Lorsque des demandes sont faites pour leur soutien, la Garde côtière les gère en fonction des priorités.

- 1.4 Une citoyenne demande s'il est possible que la Ville ajoute au message enregistré du téléphone une option permettant d'avoir de l'information sur le niveau de la rivière.

M. Dufresne précise que cette option existe déjà dans les cas où la rivière est en veille. Il précise que si les citoyens téléphonent à la ligne d'information et qu'il n'y a pas de messages en lien avec la rivière, cela veut dire qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

2. Projet de rehaussement du muret de la piste cyclable

- 2.1 Une citoyenne s'est dite découragée de voir que le projet de rehaussement du muret de la piste cyclable n'est pas plus avancé à ce jour. Elle ajoute que le calendrier des travaux a beaucoup changé et elle aimerait que celui-ci soit précisé et communiqué aux résidents.

M. Dufresne explique à la citoyenne que le projet doit passer par un cadre réglementaire spécifique aux travaux ayant un impact potentiel sur l'environnement et que cela peut faire varier les délais.

M. Aucoin ajoute que lorsque sa formation politique est entrée en poste, ils ont tenté de retrouver les informations propres à ce projet, mais que vraisemblablement, l'administration précédente n'avait pas commencé le travail sur ce projet. Ils ont alors mobilisé les ressources pour démarrer le projet.

- 2.2 Un participant à la soirée d'information a affirmé que l'ancien maire aurait assuré aux citoyens que le projet verrait le jour, mais que vraisemblablement le projet n'avance pas et à ce compte, il dit avoir l'impression que le projet n'est pas géré adéquatement.

M. Dufresne réaffirme qu'à la suite des études hydrauliques, il a été établi que l'usine d'eau potable était la priorité et que c'est là que les énergies ont été mises de sorte qu'aujourd'hui cette installation est protégée. Il a également précisé qu'une fois cette étape complétée, les programmes gouvernementaux ont changé, ce qui a eu pour effet de retarder le projet.

- 2.3 Une participante faisant partie d'un comité de résidents vivant au bord de la rivière a dit attendre des réponses de la Ville pour le rehaussement de la piste cyclable, mais que ces réponses ne viennent pas.

M. Dufresne réitère qu'à la suite des études hydrauliques, il a été établi que l'usine d'eau potable était la priorité et que c'est là que les énergies ont été mises de sorte qu'aujourd'hui cette installation est protégée. Il a également précisé qu'une fois cette étape complétée, les programmes gouvernementaux ont changé, ce qui a eu pour effet de retarder le projet.

- 2.4 Un citoyen s'est dit inquiet du ravage causé par un castor aux abords de la piste cyclable. Celui-ci aurait rongé plusieurs arbres ce qui pourrait avoir un impact sur la solidité des berges puisque la perte d'arbres peut fragiliser les berges. Le citoyen se demande si la Ville suit ce dossier.

M. Dufresne a répondu que des vérifications seront faites à ce sujet.

M. Aucoin a précisé que la Ville engage des trappeurs pour effectuer ce genre de travail et qu'un suivi sera fait pour vérifier s'ils travaillent dans ce secteur.

3. Érosion

- 3.1 Un citoyen a exprimé des inquiétudes par rapport à l'érosion des berges qui longent la rue Saint-Charles et demande si des études sont faites par la Ville pour mesurer l'érosion et intervenir si nécessaire.

Madame Aquin indique au citoyen que des suivis et vigies sont faits sur une base régulière pour surveiller la situation.

- 3.2 Une citoyenne s'est dite inquiète de l'érosion sous son terrain. Elle affirme qu'elle souhaite apporter les correctifs nécessaires, mais que la réglementation en vigueur l'empêche de procéder et qu'à ce rythme, elle pourrait perdre une part importante de son terrain.

M. Dufresne lui indique que des vérifications devront être faites à ce sujet et un suivi sera fait avec elle.

- 3.3 Un citoyen se demande comment il peut apporter des correctifs aux berges près de chez lui de manière à prévenir l'érosion du sol.

M. Dufresne lui indique qu'il doit d'abord vérifier si la berge appartient à la Ville ou si elle lui appartient et qu'ensuite il pourra contacter la ville avec cette information et les mesures possibles seront étudiées.

4. Autres sujets

- 4.1 Un citoyen a demandé si la Ville pouvait intervenir auprès des compagnies d'assurances pour fournir les preuves démontrant les risques faibles et ainsi éviter que les primes soient exagérément élevées.

M. Dufresne ne peut s'engager à cet effet, mais le personnel de la Ville présent indique que ce message a été entendu par les représentants politiques.

- 4.2 Certains citoyens expriment une préoccupation concernant la rue Bergeron qui est régulièrement inondée année après année. Un terrain vague appartenant à la Ville s'y trouve et pourrait avoir un impact sur les inondations. Les citoyens se demandent s'il est possible de faire quelque chose avec ce terrain pour minimiser les risques.

M. Dufresne confirme être au courant du dossier et précise que celui-ci est maintenant entre les mains de la Ville.

Habiter en zone inondable

Se préparer avant une inondation



SÉCURITÉ CIVILE
Terrebonne

Vous habitez dans une zone potentiellement inondable. La Sécurité civile de Terrebonne vous invite donc à mettre en œuvre sans tarder les mesures de prévention pour sécuriser votre résidence et vous préparer à une inondation.

En situation d'urgence ou de sinistre, vous êtes responsable d'assurer votre sécurité, celle de votre famille et de vos biens.

1. S'INFORMER

Dès maintenant :

- › Inscrivez-vous à Alerte Terrebonne pour recevoir les alertes d'inondation : www.ville.terrebonne.qc.ca/alerte

En cas d'inondation :

- › Consultez le www.ville.terrebonne.qc.ca/inondation ou écoutez la boîte vocale d'information au 450 961-2001.
- › Suivez la page Facebook de la Ville de Terrebonne.

2. PRÉPARER UNE TROUSSE D'URGENCE

En cas d'inondation, vous devriez être autonome pour les trois premiers jours (72 heures).

Votre trousse d'urgence devrait contenir au minimum :

- Eau potable (6 litres par personne) ;
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours) ;
- Ouvre-boîte manuel ;
- Radio à piles avec piles de rechange ;
- Lampe de poche ou lampe frontale, avec piles de rechange, ou lampe à manivelle ;
- Trousse de premiers soins contenant : antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.).

Consultez le www.tousavostrousses.ca pour connaître les autres suggestions

3. PRÉPARER VOTRE MAISON LORS D'UN RISQUE ACCRU D'INONDATION

À l'intérieur

- › Rangez en hauteur, ou montez à l'étage supérieur, les meubles ou effets personnels se trouvant au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- › Rangez en hauteur et hors de la portée des enfants les produits chimiques ou nocifs qui sont susceptibles d'être touchés par les inondations (comme les herbicides, insecticides et résidus d'huile usagé, etc.).
- › Bloquez les conduites d'égout du sous-sol s'il n'y a pas de clapet antiretour.
- › Bouchez le drain au sous-sol et fermez la conduite d'eau principale.

Électricité et gaz naturel

- › Fermez l'électricité et l'entrée principale du gaz naturel ou du mazout.
- › Si l'eau a commencé à monter, gardez les pieds sur une surface sèche et ne vous appuyez pas sur une pièce métallique.
- › Utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- › Si l'eau commence à s'infiltrer dans votre résidence, ne touchez à rien et communiquez immédiatement avec Hydro-Québec au 1 800 790-2424 pour faire interrompre l'électricité.
- › Fermez les robinets des bouteilles et réservoirs de propane.

À l'extérieur

- › Enlevez, rangez ou fixez les biens qui se déplacent facilement sur votre terrain.
- › La Ville distribue des sacs de sable au besoin selon une priorisation d'urgence.
 - Pour formuler une requête, communiquez avec le Bureau des citoyens au 450 961-2001.
- › Quand la Ville fournit des sacs de sable, installez une digue autour de votre résidence.
Consultez le feuillet *Installer une digue* au www.securitepublique.gouv.qc.ca pour tous les détails.

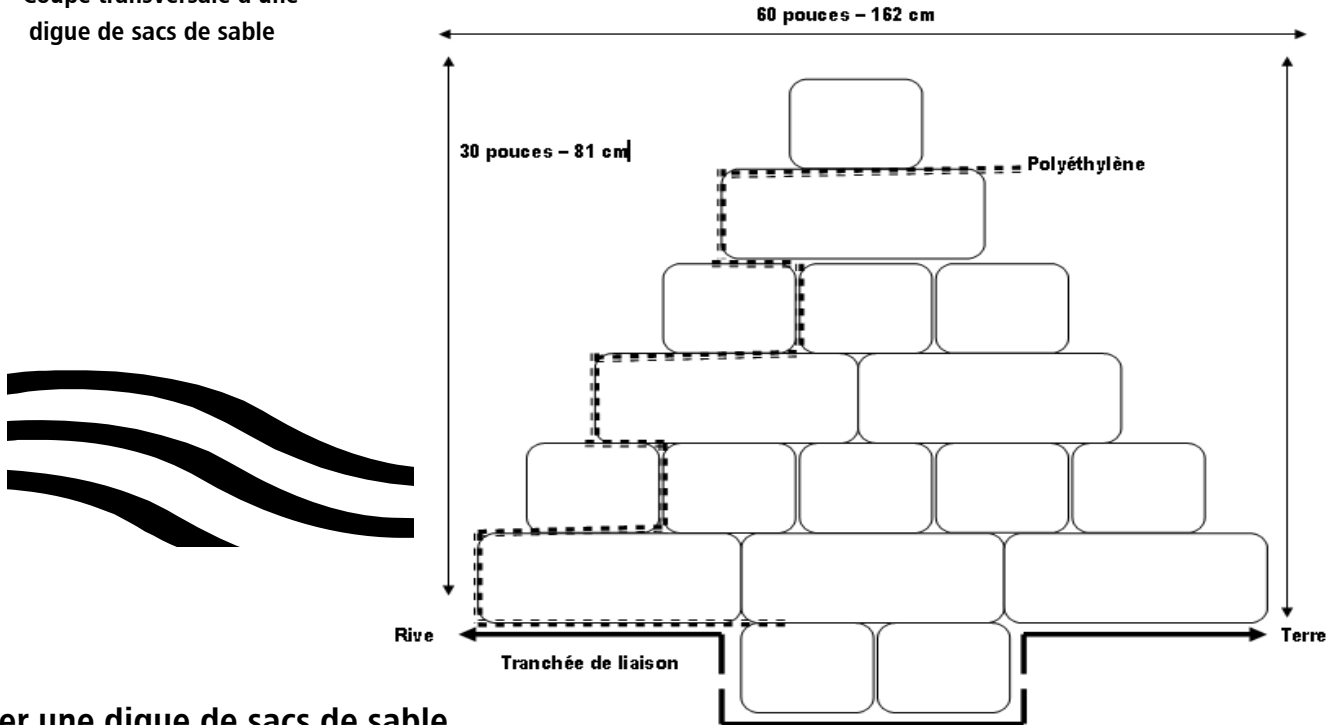
EN DIFFICULTÉ?

- › Communiquez avec le Service de police en composant le 450 471-4121.
- › En cas d'urgence mettant en danger la vie d'une personne, composez le 911.



Protection contre les crues

Coupe transversale d'une
digue de sacs de sable



Installer une digue de sacs de sable

Les sacs de sable empilés de manière à former un barrage contre la crue des eaux constituent un bon moyen de protection contre les inondations, en cas d'urgence.

- Placez les sacs de sable de la première rangée perpendiculairement à l'axe du mur ou de la rive. Si possible, disposez-les sur un sol ferme plutôt que sur de la glace ou de la neige. Pour aider à maintenir la digue en place face à la pression de l'eau, il est préférable encore de creuser une tranchée et de s'en servir comme fondation, comme le montre le schéma ci-dessus.
- Les sacs ne doivent pas être complètement pleins. Ainsi, ils épousent la forme des sacs voisins et tiennent mieux en place.
- Chaque rangée doit être placée à angle droit de la rangée du dessous et de la rangée suivante. Cette disposition en alternance renforce la stabilité de l'ouvrage.
- Enfin, il est recommandé d'insérer entre les sacs exposés à l'eau une membrane souple en polyéthylène pour enrayer le suintement de l'eau. Pour être efficace, cette membrane doit être placée depuis le sol jusqu'à l'avant-dernière rangée, et former des « S » successifs comme suggéré dans le schéma ci-dessus.

ARTICLES ESSENTIELS

- Eau pour boire : au moins 2 litres par personne, par jour (3 litres si vous avez des animaux) pour au moins 3 jours
- Eau pour soins personnels et nettoyage : 2 litres par personne, par jour
- Denrées non périssables pour subvenir aux besoins de chaque membre de la famille pour au moins 1 journée, par exemple :
 - Conserves d'aliments prêts à manger (viandes, fruits, légumes)
 - Barres tendres protéinées ou aux fruits
 - Mélange montagnard
 - Beurre d'arachide
 - Fruits séchés
 - Viande séchée
 - Flocons d'avoine
 - Compote de pommes
 - Petits jus
 - Lait pasteurisé non réfrigéré
 - Aliments pour nourrissons
- Ouvre-boîte manuel (si vous avez prévu des conserves) et ustensiles
- Autres articles essentiels : médicaments (avec copie de la prescription), lunettes ou verres de contact, articles pour bébé
- Copies des documents suivants :
 - Actes de naissance et de mariage
 - Passeports, cartes de résidence permanente
 - Cartes d'assurance maladie
 - Permis
 - Testaments
 - Actes de propriétés
 - Polices d'assurance
- Lampe de poche à manivelle ou alimentée par piles et piles de rechange, le cas échéant
- Radio à manivelle ou alimentée par piles et piles de rechange, le cas échéant
- Doubles des clés de maison et de voiture
- Trousse de premiers soins
- Chargeur de téléphone cellulaire ou piles supplémentaires

Nécessaire pour vos animaux de compagnie :

Nourriture

Médicaments

Carnet de vaccination

Papier et stylos

Sifflet

AUTRES ARTICLES À ENVISAGER

Fournitures de médecine traditionnelle et/ou petits objets de cérémonie que vous utilisez souvent ou auxquels vous tenez

Vêtements et chaussures de rechange pour chaque membre de la famille

Bâches en plastique

Ciseaux et canif (sauf si vous devez prendre l'avion ou rester dans un centre d'hébergement d'urgence)

Désinfectant pour les mains

Sacs à ordures et attaches

Papier hygiénique

Outil polyvalent ou outils de base (marteau, clé, tournevis, etc.)

Ruban adhésif en toile

Sac de couchage ou couvertures pour chaque membre de la famille

Jouets, jeux de société, livres, carte à jouer

Cartes routières papier

AUTRES

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

tousavostrousses.ca